

# Le métier d'orthophoniste : activités et savoir-faire

## **Autres appellations :**

\* *Logopède*

\* *Logopédiste*

## **Etablir un bilan et définir le trouble :**

Auxiliaire médical, l'orthophoniste intervient sur prescription d'un médecin généraliste ou spécialiste (phoniatre, ORL). À la première visite, il établit un bilan orthophonique qui prend aussi en compte les caractéristiques du patient : sociale, économique et culturelle. Au terme de cet examen, il transmet au médecin ses observations et ses conclusions.

## **Prévenir, évaluer, prendre en charge :**

L'orthophoniste intervient sur les troubles de la voix, de la parole, de la respiration, de la déglutition. Il rééduque les défauts de prononciation (bégaiement, dyslexie, dysphasie...). Il traite aussi les difficultés d'écriture, de calcul ainsi que les pertes de parole (notamment après un accident cérébral ou une opération).